

**Règlement d'exposition pour l'exposition comparative européenne pour les Cauchois les 5. et 6. novembre 2022 à 97461 Hofheim/Ufr, Johannisstraße 25 a, Allemagne, organisée par l'Association des éleveurs de volailles Ibind et environs.**

Date limite d'inscription :	3 octobre 2022
Enlèvement :	3 novembre à partir de 14h00.
Évaluation :	4 novembre
Heures d'ouverture :	5 novembre de 9.00 - 18.00 heures 6 novembre de 9h00 à 13h00
Delogement :	6 novembre à partir de 13h00

Toutes les inscriptions à : Rupert Bockelt, Tél. 09523 6886 Obere Sennigstrasse 12 D- 97461 Hofheim/Ufr. -  
e-Mail : [rupert.bockelt@oppid.com](mailto:rupert.bockelt@oppid.com)

L'OAA et les règlements spéciaux suivants sont à respecter:

1. Sont admis les animaux selon l'OAA avec un anneau régulier de l'année 2020 et 2021.
2. Toutes les couleurs doivent être inscrites avec ou sans bavette.
3. Le prix du stand est de 4,00€ par animal, les frais de 5,00€, le catalogue de 5,00€. Volières sur accord.
4. En cas d'annulation du salon pour cause de force majeure ou d'autres raisons externes, la direction du salon est en droit de retenir 10% du prix du stand.
5. Les animaux peuvent être inscrits pour la vente ou non. La commission de vente est de 20% et est à la charge de l'acheteur. Pour les animaux invendables, les lettres "uvk" doivent être inscrites sur le formulaire d'inscription.
6. Tous les prix seront distribués le dimanche 12.12.2021 dans le bureau de l'exposition. Tous les exposants recevront le formulaire d'inscription avant l'exposition, au plus tard le 1.12.2021.
7. Si les frais d'inscription n'ont pas été payés à la date de clôture des inscriptions, l'inscription ne sera pas traitée et, par conséquent, le formulaire ne sera pas retourné.  
Parallèlement à l'inscription, le droit d'entrée au stand, la contribution aux frais et les éventuels dons pour prix d'honneur doivent être versés à l'association  
Numéro de compte 107113641 auprès de la banque R & V Haßberge, code banque 793 631 51,  
IBAN : DE67 793 631 51 0107 113641, BIC : GENODEF 1 HAS, référence de paiement : Cauchois.  
Titulaire du compte : Geflügelzuchtverein Ibind u. Umg.
8. Plaintes : à faire par écrit au gestionnaire du salon au plus tard le 12.12.2021. Les tribunaux publics sont exclus.
9. En cas de perte d'animaux par la faute de la direction du salon, une indemnisation jusqu'à un maximum de 30,00€ par animal sera accordée.
10. Tous les animaux doivent être exempts de manifestations d'une maladie transmissible. Les animaux dans le troupeau desquels sévissent des maladies transmises par les volailles ou dont l'apparition est à craindre, ou dans le lieu d'origine dans lesquels sévissent le choléra aviaire, la peste aviaire ou la maladie de Newcastle, ne peuvent être amenés à l'exposition. Les règlements vétérinaires en vigueur au moment de l'exposition sont applicables. Les certificats éventuels doivent être remis au moment de l'inscription, ainsi que le numéro d'exploitation.
11. La participation au Champion et 5 meilleurs animaux (2021, 2022) se fait sur présentation d'un certificat de bague.
12. Le trophée Günter Engelke sera remis à la meilleure performance globale d'un exposant présentant 12 animaux, qu'ils soient d'une ou de plusieurs couleurs.
13. Le prix d'honneur de la direction du salon est un ruban Hofheim par juge. En outre, tous les dons des mécènes, etc. seront récompensés.
14. En signant le formulaire d'inscription, l'exposant accepte expressément les conditions d'exposition et de protection des données.
15. Une bourse de vente est attachée à l'exposition, 2,00€ de frais par animal. Veuillez noter le nombre d'animaux sur une feuille séparée. La taxe pour l'échange des ventes doit être payée en même temps. Le placement des animaux est sous la responsabilité du propriétaire.

## **La direction du spectacle du GZV Ibind u. Umgeb.**

### **Informations sur la protection des données de la Geflügelzuchtverein Ibind und Umgebung e. V. Information de la direction de l'association sur la collecte des données personnelles.**

En résumé, les règles de base suivantes s'appliquent au traitement des données personnelles :

- Les données personnelles ne seront utilisées qu'à des fins d'association interne, conformément au nouveau règlement européen sur la protection des données (DSGVO).
- Les données seront utilisées exclusivement à des fins associatives et ne seront pas transmises - sauf opposition écrite à la transmission des données personnelles à des tiers.
- L'accès interne aux données personnelles est limité au conseil d'administration (voir les statuts de l'association).
- L'association suit les normes de sécurité habituelles.

Date limite d'inscription : 3 octobre 2022



Spectacle comparatif européen pour les Cauchois  
les 5 et 6 novembre 2022 à Hofheim/Ufr.  
GZV Ibind et environs

Monsieur / Madame:

Entrée n°.

Par la présente, j'inscris les animaux suivants en acceptant l'AAB du BDRG et le règlement particulier.

Ifd. Nr.	1,0 J	avec Bavette	Sans Bavette	Race	Couleur	Prix de vente
1				Cauchois		
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Frais d'étalage pour les animaux a 4,00 € = ..... €

Catalogue a 5,00 € = ..... €

Contribution totale aux dépenses: ..... € + 5,00 € (participation aux frais)

Signature